



**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES
« INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS - MERCREDIS 2019-2020 »**

Madame, Monsieur,

Les inscriptions aux activités « Mercredis Accueils de Loisirs » de l'année 2019-2020 (ouverts à la journée) pourront être effectuées en ligne **depuis votre Espace Familles** à partir du :

**Mardi 13 août 2019 à 8h00 pour les familles résidant sur Soissons
ou le Mercredi 14 août 2019 à 8h00 pour les familles des autres communes**

Les inscriptions seront validées après traitement de la demande, dans la limite des places disponibles, si votre dossier est à jour. Les documents sollicités devront être fournis pour que votre demande soit étudiée.

Les inscriptions se dérouleront également à partir du lundi 26 août, au 7 rue de l'Intendance (service Éducation - Jeunesse) ou auprès du Centre Social de votre choix, dans la limite des places disponibles.

À cet effet, un dossier devra être retiré ou téléchargé à compter du 23 août.

Les activités reprendront le 4 septembre 2019 et s'achèveront le mercredi 24 juin 2020. Chaque famille devra effectuer ses réservations de séances par le biais de son espace personnel, conformément au règlement de fonctionnement.

Les horaires et le fonctionnement de chaque Accueil de Loisirs sont les suivants :

- Centre Social de Presles
9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00 : à partir de 4 ans
Sans restauration ni accueil supplémentaire.

- Centre Social de Chevreux (école du Tour de Ville)
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 : à partir de 4 ans
Sans restauration ni accueil supplémentaire.

- Centre Social Saint Waast - Saint Médard
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 : à partir de 3 ans, si l'enfant est scolarisé.
Accueil supplémentaire possible sur inscription de 7h45 à 9h00 ; de 12h00 à 12h15 ; de 13h15 à 14h00 et de 17h00 à 18h00.

- Centre Social de Saint Crépin
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 : à partir de 3 ans ½
Accueil supplémentaire possible sur inscription, de 8h00 à 9h00 ; de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 18h00.

- Site école « Centre », service Éducation - Jeunesse
9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 : à partir de 3 ans, si l'enfant est scolarisé.
Possibilité de journée complète avec repas (sur réservation) et accueils supplémentaires sur inscription (de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30).

- Accueil Ados « Centre », service Éducation - Jeunesse
13h30 - 17h00 : **pour les jeunes de 12 à 15 ans.**
Possibilité de repas à partir de 12h15 (sur réservation) et accueils supplémentaires sur inscription (de 17h00 à 18h30).

Votre réservation sera confirmée sous réserve que votre dossier familial soit à jour et que toutes les pièces nécessaires aient été fournies. Si un document est manquant, il sera à transmettre sans délai.

Les inscriptions et dossiers incomplets devront être enregistrés et régularisés le 3 septembre au plus tard.

Pour l'inscription aux temps d'accueils supplémentaires éventuellement proposés, se rapprocher de chaque Accueil de Loisirs.

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée

Marie-Françoise PARISOT